

DISTRICT DE L'YONNE DE FOOTBALL

Le Journ@l



UNE FABULEUSE SOIRÉE POUR L'ES HÉRY

Partenaires

AUXERRE
SPORTS

LA BRASSERIE
BBY
DES BORDS DE L'YONNE

E.Leclerc



LA POSTE

transdev



L'Etoile Sportive d'Héry commence bien son mois de décembre avec la remise du Label Jeunes FFF « Espoir », lors de sa soirée des Sponsors du samedi 2 décembre 2017.

Pages 12 et 13

« Le District, c'est VOUS ! »

C.CAILLIET

Partenaires



L'YONNE
RÉPUBLICAINE



DIRECTION DÉPARTEMENTALE
DE LA COHESION SOCIALE
ET DE LA
PROTECTION DES POPULATIONS

Sommaire

- ⚽ Informations Pages 1 à 6
- ⚽ Actualités Pages 7 à 16
- ⚽ Procès-Verbaux Pages 17 à 19

Agenda de la semaine

- Lundi 11 :**
- Mardi 12 :**
- Mercredi 13 :** Commission sportive
- Judi 14 :** Commission de discipline
- Vendredi 15 :**
- Samedi 16 :** Module U9 à Appoigny

TEL EST TON FOOT 2017



La FFF invite l'ensemble des acteurs du foot amateur à s'engager dans des actions solidaires et citoyennes les 8 et 9 décembre prochains, dans le cadre du Téléthon 2017, parrainé par la chanteuse Zazie. Nous vous invitons à vous mobiliser plus que jamais pour faire de Téléthon un événement exceptionnel et accélérer la recherche contre les maladies génétiques rares et l'aide aux malades.

« Tel est Ton Foot »

Organisez des animations sportives ou festives, ou mettez vos actions existantes aux couleurs du Téléthon pour collecter des fonds. De nombreuses actions ont connu un franc-succès lors des éditions précédentes : reversement d'une partie de la somme des billets vendu lors d'un match, tournois aux couleurs du téléthon, les 24h de foot, séances de tirs au but sponsorisées, tombolas...

Des animations conviviales et valorisantes avec vos licenciés, leurs proches, le grand public...

Pourquoi ?

- ❖ Soutenir la recherche et l'aide aux malades.
- ❖ Fédérer vos licenciés, partenaires et le grand public autour d'un événement convivial et solidaire, riche de valeurs éducatives et citoyennes.



Comment ?

- 🌀 Proposez un projet d'animation. Rapprochez-vous de votre District/Ligue, de votre commune ou d'autres associations locales mobilisées si vous le souhaitez.

Votre site web dédié à la solidarité du foot pour le Téléthon : www.telethonfoot.fr

- 🌀 Partenariat de la FFF – Pourquoi et comment se mobiliser.
- 🌀 Recensement de vos actions, géolocalisation sur une carte de France.
- 🌀 Valorisation de vos initiatives Téléthon : photos, témoignages, presse, réseaux sociaux.
- 🌀 Enregistrement de votre collecte pour alimenter le compteur national FFF.

Enregistrez votre action et valorisez votre collecte

- 🌀 Enregistrez votre action sur telethonfoot.fr
- 🌀 **Vous organisez votre propre animation** : contactez la coordination Téléthon pour vous accréditer officiellement et obtenir informations et supports de visibilité. Sur le contrat Téléthon cocher la case FFF (rubrique 5) et code partenaire à fournir : PARN73.
- 🌀 **Vous vous mobilisez avec votre commune, votre District ou votre Ligue** : signer un additif Téléthon avec eux en cochant la case «FFF» rubrique 3 ; remettez votre collecte à l'organisateur principal.
- 🌀 Alimenter vos réseaux sociaux avec des photos commentaires...
- 🌀 Pensez à déclarer votre collecte sur www.telethonfoot.fr avec le lien reçu à votre inscription.

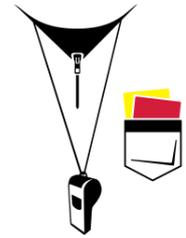
«Téléthon merci»

Organisez un «Téléthon Merci» afin de réunir tous les acteurs mobilisés pour votre animation Téléthon, et mobilisez les pour l'année prochaine !

Vos contacts coordinations Téléthon Départementales : [ICI](#)
INFORMATIONS ET INSCRIPTIONS



DES NOUVELLES DE NOTRE CDA



- **Questionnaire arbitres de district**

Le Pôle Formation de la Commission Départementale d'Arbitrage met à votre disposition le premier questionnaire de formation continue des arbitres de District. Il est à renvoyer uniquement par voie postale à Mr Clément BALAINE avant le 15 décembre, délai de rigueur.

Bon courage !

[Questionnaire](#)



- **Formation initiale à l'arbitrage**

La Commission Départementale d'Arbitrage organise de nouveau une formation initiale les samedis 13, 20 et 27 janvier 2018. De quoi débiter une nouvelle année avec de nouveaux objectifs et de belles résolutions...

Votre **dossier de candidature** est à envoyer à Patricia LANTELME (service Compétitions) sur plantelme@yonne.fff.f au **vendredi 5 janvier** délai de rigueur.

- **Assemblée Générale d'hiver**

Tous les arbitres de District sont convoqués à l'Assemblée Générale d'hiver de la Commission Départementale d'Arbitrage, qui se tiendra le samedi 6 janvier 2017 au siège du District de l'Yonne de Football, en salle de conférence du « 89 ».

[Convocation](#)





ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DU DISTRICT DE L'YONNE DE FOOTBALL

Elle se tiendra ce samedi 9 décembre en son siège en salle de conférence du « 89 ». Accueil à 8h30 et fin à 11h30.

COUPE FUTSAL U13



Nous mettons à votre disposition les documents nécessaires à l'organisation de la coupe Futsal U13 de ce samedi 9 décembre. N'hésitez pas à faire parvenir quelques photos de cette journée à notre service communication : ajanvier@yonne.fff.fr.

[Plateaux](#)

[Feuille de match Futsal U13](#)

[Feuille de table](#)

[Feuille rotation 4 équipes](#)

[Feuille rotation 5 équipes](#)

[Lois du jeu](#)



LES JEUNES ICAUNAIS CHOISISSENT LE SLOGAN DE LEUR DISTRICT



Les changements récents sur le site internet du District de l'Yonne ont éveillé l'attention des membres du Comité de Direction... ceux-ci proposent aux joueuses et joueurs des catégories U11 à U18 de choisir eux-mêmes le slogan de leur District qui apparaîtra sur le bandeau d'accueil du site.

Cette action entre dans le cadre du **Programme Éducatif Fédéral** qui poursuit une recherche de créativité, réflexion et d'épanouissement personnel du jeune. Une activité à réaliser en groupe où chacun donnera ses idées et naîtra ensuite **le slogan du District de l'Yonne de Football...** Il sera choisi et validé par le Comité de Direction parmi les meilleures propositions reçues par le service communication (Audrey JANVIER : ajanvier@yonne.fff.fr) avant le 15 décembre prochain. Une photo de cette activité est également demandée.

Une dotation récompensera l'École de Foot dont le slogan aura été choisi !

A vos idées...

LES FORMATIONS PROPOSÉES PAR LE CDOS89



Le Comité Départemental Olympique et Sportif met en place des sessions de [formations PSC1 et de comptabilité](#) pour les associations ainsi que des formations pour les [nouveaux dirigeants](#).

LES GUIDES INTERACTIFS FFF DISPONIBLES AU DISTRICT



Nous vous informons que les différents guides proposés par la Fédération Française de Football sont disponibles au District de l'Yonne. Ces guides sont destinés à organiser et optimiser la pratique du football des enfants des catégories U6 à U13. Vous pouvez vous présenter au District aux horaires d'ouvertures muni d'une clef USB et le service communication se chargera de vous les copier.

SOUTENEZ L'AJA... ... FAITES GAGNER VOTRE CLUB !



Nous vous rappelons que pour chaque billet acheté par nos clubs, l'AJA s'engage à reverser une commission de 10%.

En pratique, il conviendra de :

- vous faire référencer auprès de l'AJA (billetterie@aja.fr) via votre messagerie officielle,
- procéder au paiement des places directement auprès de l'AJA, à la boutique officielle du club (du lundi au vendredi de 9h à 12h30 et de 14h à 18h30 (billetterie@aja.fr / 03.86.72.32.30),
- retirer vos billets à la boutique officielle du club ou auprès du guichet dédié le soir du match,
- à l'issue des matchs allers (fin décembre) et des matchs retours (fin mai), votre compte du club auprès du District sera crédité de sa commission sur les billets achetés.

UNION NATIONALE DES ARBITRES DE FOOTBALL



Manifestations 2017/2018

L'UNAF 89

vous propose de venir partager ces moments conviviaux

Samedi 06 janvier 2018 – 18 h 00

Galette des Rois



Samedi 03 Mars 2018 – Coulanges la Vineuse

Soirée Moules Frites



Samedi 23 juin 2018 - Etang de Bas Rebourseaux

Journée festive de fin de saison

Chic, ça mord aujourd'hui !



Les copains vont se régaler





L'YONNE VIBRE POUR LA COUPE DE FRANCE



Pour le 8^{ème} tour de la coupe de France, nos clubs icaunais ont surpris leurs adversaires. Ce samedi 2 décembre, ANDREZIEUX (N2) a reçu l'AJA (L2) et le CO AVALLON (N3) a reçu, sur l'annexe 3 de l'Abbé Deschamps, l'équipe de CLUSES-SCIONZIER (R1).

Le COA écrit une nouvelle page de son histoire avec sa première participation au 8^{ème} tour de la coupe de France... Le suspens fut présent jusqu'en prolongation, où Alexis GAUCHOT ouvrait le score à la 99^{ème} minute et qualifiait son équipe en 32^{ème} de finale.

Les prolongations ont également été bénéfiques pour l'équipe phare du département... à la mi-temps le score affichait 1 partout. L'AJ Auxerre se qualifie grâce au but d'Ibrahim SANGARÉ à la 115^{ème} minute.

Si les clubs Avalonnais et Auxerrois sont fiers, notre beau département l'est aussi, car avoir 2 représentants en 32^{ème} de finale de la Coupe de France, cela n'était plus arrivé depuis 17 ans...

Le District de l'Yonne de Football félicite ces 2 équipes pour leur qualification et leur souhaite un excellent parcours.

Le tirage au sort des 32èmes de finale s'est déroulé ce lundi 4 décembre 2017 :



COUPE DE FRANCE ÉDITION 2017-2018

32ÈMES DE FINALE - GROUPE A

FC SOCHAUX-MONTBÉLIARD (2)	-	AMIENS SC (1)
STILL 1930 (8)	-	ESTAC TROYES (1)
CO AVALLON (5)	-	FC CHAMBLY-OISE (3)
SC SCHILTIGHEIM (4)	-	AJ AUXERRE (2)
RC STRASBOURG A. (1)	-	DIJON FCO (1)
AS NANCY-LORRAINE (2)	-	OLYMPIQUE LYONNAIS (1)
FC FLEURY 91 (4)	-	ASC BIESHEIM (5)
ENTENTE SSG (3)	-	SA ÉPINAL (4) ou BLANC MESNIL SFB (5)

Les rencontres se dérouleront les 6 et 7 janvier prochains.

QUELS RISQUES POUR LES LICENCIÉS ET LES CLUBS AFFILIÉS ?



Les réseaux sociaux sont plus en plus régulièrement mis en cause pour permettre la diffusion de messages insultants, choquants ou portant atteinte à l'image des instances organisatrices du football ou à ses acteurs.

➤ **Propos portant atteinte à la morale et à l'éthique sportive.**

Les Règlements Généraux de la F.F.F. prévoient, pour les instances organisatrices des compétitions, la possibilité de sanctionner « tout comportement contraire à la morale, à l'éthique ou portant atteinte à l'honneur, à l'image ou à la considération de la F.F.F., de ses Ligues ou Districts, de la Ligue de Football Professionnel, d'un de leurs dirigeants, d'un assujetti ou d'un tiers, ou, plus généralement, du football français ». Ce pouvoir disciplinaire s'exerce à l'égard des assujettis, que les faits qui leur sont reprochés aient été commis à l'occasion des rencontres

que les instances organisent ou autorisent, dans l'enceinte sportive ou non, pendant ou en dehors de ces rencontres, mais en relation avec elles ou le football.

Le fait de commettre des agissements répréhensibles par le biais de réseaux sociaux ou de tout autre support de communication, donne lieu à l'engagement de poursuites disciplinaires.

➤ **L'arbitre, un acteur majeur du football investi d'une mission de service public**

Bien souvent, ce sont les arbitres, acteurs majeurs de notre sport, qui sont visés par ces propos grossiers, injurieux et blessants. Il convient de rappeler à tous, clubs et licenciés, que le code du sport énonce en ses articles L 223.1 et L223.1 que « *Les arbitres et juges exercent leur mission arbitrale en toute indépendance et impartialité, dans le respect des règlements édictés par la fédération sportive [...] compétente pour la discipline et auprès de laquelle ils sont licenciés. Les arbitres et juges sont considérés comme chargés d'une mission de service public au sens des articles 221-4, 222-3, 222-8, 222-10, 222-12, 222-13 et 433-3 du code pénal et les atteintes dont ils peuvent être les victimes dans l'exercice ou à l'occasion de l'exercice de leur mission sont réprimées par les peines aggravées prévues par ces articles* ».

➤ **La responsabilité des clubs**

Au même titre qu'un licencié de la F.F.F., tout club composé d'une association affiliée à la F.F.F. et, tout membre, préposé, salarié ou bénévole de ces clubs agissant en qualité de dirigeant ou de licencié de fait, encourt une sanction disciplinaire en cas d'agissement répréhensible commis sur les réseaux sociaux. De plus, les assujettis, qui se rendent complices d'agissements répréhensibles en permettant, facilitant ou encourageant leur commission, peuvent également faire l'objet de poursuites disciplinaires et, le cas échéant, d'une sanction disciplinaire au même titre que leurs auteurs.

➤ **La chartre éthique du Football Français**

La Ligue Bourgogne Franche Comté de Football et ses Districts tiennent à vous rappeler qu'en tant que sport le plus pratiqué et le plus médiatisé, le football se doit d'offrir, notamment aux jeunes, une image exemplaire de fête et de fraternité.

Ainsi toutes les personnes participant, à un titre ou à un autre, au football, joueur débutant ou confirmé, entraîneur, arbitre, éducateur, dirigeant, parent, supporter, spectateur, agent de joueurs, sponsor, journaliste spécialisé, sont dépositaires des valeurs dont il est porteur, et responsables, individuellement et collectivement, de leur défense et de leur mise en valeur.

S'il n'est pas contesté que les réseaux sociaux sont un outil de communication formidable, le mieux est de les utiliser afin de véhiculer des contenus dignes d'intérêt et de prôner les valeurs de respect, de loyauté, de fraternité, de solidarité et de partage qui font du football un sport populaire et fédérateur.



70 ANS D'AMITIÉ !



AMICALE DES ÉDUCATEURS DE FOOTBALL

Depuis **1947**

L'amicale des éducateurs profite du match AJA - Châteauroux du vendredi 8 décembre pour fêter ses 70 ans d'existence ! Chaque amicaliste est invité par l'amicale et famille AJA pour soutenir le club phare Auxerrois.

Les deux équipes auront le privilège d'une haie d'honneur, tenue par 16 jeunes joueurs U11... Avant le match sera lu un message de l'AEF et son logo sera affiché lors de la mi-temps. Les amicalistes peuvent être accompagnés par des éducateurs de leur club. Les réservations doivent être effectuées auprès de Serge RACLOT (06.78.58.15.80).

Remerciements à Famille AJA ainsi qu'au club pour ces clins d'œil à l'attention de l'Amicale des Éducateurs 89.

[Vidéo AEF](#)



FORMATION INITIALE EN ARBITRAGE : LA SUITE !



Les 7, 14 et 21 octobre dernier, 18 stagiaires se sont initié avec intérêt et implication, à l'arbitrage : 13 d'entre eux ont été reçus. Lors de ces 3 samedis, ils ont validé 6 modules, soit 2 par journée.

Afin de finaliser cette formation, ces 13 candidats ont dû effectuer les modules 7 & 8 (l'examen théorique), ce samedi 2 décembre au District de l'Yonne. Cette épreuve fut basée sur les devoirs administratifs d'avant, pendant et d'après match : la FMI, les arrêtés municipaux, les rapports disciplinaires, les réserves techniques... Concernant l'analyse de différentes situations, le meilleur remède est la vidéo ! La Commission Départementale d'Arbitrage, ses membres et son fonctionnement ont été présentés ainsi que les perspectives d'évolution en tant qu'homme en noir...

Un pot de l'amitié offert par l'UNAF et son Président Thierry GRODET a clôturé cette journée.

Formateurs : Clément BALAINE (Pôle Formation), Aurélien CHATON, Bernard ELLUL, Quentin GUIDOU (Pôle Formation), Stéphane MOREL (Président), Mathieu PINGUET et Pascale SALMON.

Le District de l'Yonne de Football remercie sa Commission Départementale d'Arbitrage et son pôle formation ainsi que tous ses nouveaux Arbitres Stagiaires.

Une seconde Formation Initiale en Arbitrage aura lieu les 13, 20 et 27 janvier avec pour date limite d'envoi des dossiers le 5 janvier.



UNE FABULEUSE SOIRÉE POUR L'ES HÉRY



L'Etoile Sportive d'Héry commence bien son mois de décembre avec la remise du Label Jeunes FFF « Espoir », lors de sa soirée des Sponsors du samedi 2 décembre 2017.

C'est à la salle polyvalente où environ 150 personnes se sont réunies, Membres et joueurs/joueuses de l'ESH, Bénévoles, Sponsors ainsi que certains membres du District de l'Yonne de Football : Christophe CAILLIET, Président, Aurélien CHATON, Représentant du comité de direction, Johan RADET, Représentant la Ligue Bourgogne Franche Comté et Bruno BILLOTTE.



Décerné par la Fédération Française de Football et remis par Christophe CAILLIET, un diplôme très mérité et quelques dotations, que le club Hérysois est fier de recevoir. Gage de sérieux et d'équilibre, cette distinction récompense la qualité du travail fourni auprès des jeunes par les différents membres et bénévoles mais surtout Marc-Antoine MERTZEISEN, salarié et Dominique TAILLEUR, Référent du Programme Éducatif Fédéral.

Les enfants aussi, sont venus nombreux pour écouter « Marco » présenter et remercier les membres ou plutôt... profiter de la salle polyvalente et s'amuser.

Juste après le cri d'encouragement des jeunes (un village, un club, une passion !), un des sponsors du club « Chez Marius » (Boulangier – Pâtissier à CHENY) a fait profiter l'assemblée du verre de l'amitié accompagné de ses petits fours.

Le District de l'Yonne félicite l'Étoile Sportive d'Hery pour l'obtention très méritée de ce Label ainsi que pour la bonne organisation de cette soirée.





DES IDÉES, UN SLOGAN



En début de saison, le Comité de direction du District de l'Yonne a mis en place un atelier à destination des clubs engagés **ou non** au *Programme Éducatif Fédéral*. Depuis la refonte des sites internet des Ligues et des Districts, il est possible d'afficher sous le nom de l'entité, un slogan. Les joueurs et joueuses des catégories U11 à U18 des clubs sont missionnés de créer eux-mêmes ce slogan. Il sera choisi par le comité de direction du jeudi 21 décembre. Une dotation récompensera les clubs participants...

L'ES Héry a effectué cet atelier ce mercredi 29 novembre dans le cadre du PEF, mis en place par le Référent du club, Dominique. A l'aide d'une

fiche explicative réalisée par lui-même, les jeunes ont en premier lieu expliqué ce qu'est un slogan et en ont citer quelques-uns de « grands » clubs. Chaque enfant devait trouver un mot représentant pour eux le District de l'Yonne. Par groupes, les idées se bousculaient...

Nous mettons un point d'honneur à ce club qui est le seul à ce jour à avoir envoyé ses travaux autour de ce slogan. Merci à l'ESH et bravo à tous les jeunes.



LE PERFECTIONNEMENT, ENCORE ET TOUJOURS



Ce mercredi 6 décembre s'est déroulé un C.P.D (Centre de Perfectionnement Départemental) destinés aux meilleurs joueurs U12 et U13 du département, sur les installations sportives de Champs-Sur-Yonne.

Ce rassemblement a réuni 33 jeunes, sous l'égide de Johan RADET, Conseiller Technique Régional de l'Yonne et de la Nièvre. Comme par habitude, séparés selon leur poste, les joueurs ont pu s'échauffer, jouer puis s'affronter. Une après-midi glaciale mais toujours autant enrichissante et bénéfique pour de jeunes ambitieux. Un goûter pris au chaud et en commun a clôturé cette manifestation.

Encadrants : Johan RADET, Guillaume PERLIN (District), Jérôme BRIFFAUX (District), Michel PASSAROTTO (AJA).

Remerciements à la municipalité et au club de Champs-Sur-Yonne pour le prêt des installations sportives.

LES VÉTÉRANS...



PROCES - VERBAUX

PV 135 Sp 20

Auxerre le 6 décembre 2017

COMMISSION
SPORTIVE

Présents : MM Barrault – Rollin – Mme Chéry Floch

Assiste : Mme Lantelme (administrative)

1. Réclamation

Match 50784.1 du 26.11.17 Tonnerre – Coulanges La Vineuse D2 gr B

Réserve d'après-match du club de Tonnerre sur l'ensemble des joueurs de l'équipe de Coulanges La Vineuse susceptible d'être des joueurs mutations alors que le club de Coulanges La Vineuse n'a pas le droit d'utiliser des joueurs mutations.

La commission,

- jugeant en premier ressort,
- prend connaissance de la réserve d'après-match pour la dire recevable.
- en application de l'article 187 des R.G. – évocation,
- prend note de la réponse du club de Coulanges La Vineuse en date du 01.12.17,
- demande au secrétariat de débiter le compte du club de Tonnerre de la somme de 32 € (confirmation de réserve),
- met le dossier en attente de jugement (la commission sportive se constituant ce jour de 3 membres dont Mr Barrault ne pouvant pas prendre part aux délibérations).

2. Annulation générale les 2 et 3 décembre 2017

La commission, suite à l'annulation générale des rencontres des 2 et 3 décembre 2017, programme les matchs comme suit :

Championnat départemental séniors

Les matchs D1, D2, D3 et D4 sont remis au 28 janvier 2018.

(Les tours de coupes de l'Yonne et Prével prévus le 28 janvier 2018 seront joués le 11 février 2018).

Championnat départemental féminin à 8

- 51401.1 St Denis – Appoigny/Auxerre Stade remis au 17 décembre 2017.

Coupe de l'Yonne féminine à 8

- 51739.1 Asquins – Ravières remis au 17 décembre 2017.

Championnat départemental U18 : matchs remis au 16 décembre 2017

- D1 gr A 51103.1 Chevannes – Serein AS/Chablis
- D2 gr B 50940.1 St Clément Onze 2 – FC Gatinais

Championnat départemental U18 : match remis un mercredi après-midi, date limite le 20 décembre 2017, (accord écrit des deux clubs à faire parvenir au service compétition)

- D2 gr A 50909.1 St Fargeau – Appoigny

Championnat départemental U15 : matchs remis au 9 décembre 2017

- D1 50970.1 Champs/Yonne – St Clément Onze

- D2 gr A 51028.1 Magny – Courson
- D2 gr B 51644.1 G.Migennes.Laroche – St Fargeau

Championnat départemental U15 : match remis au 16 décembre 2017

- D2 gr B 51647.1 Appoigny/Charbuy – Joigny 2

Championnat départemental U15 : match remis un mercredi après-midi, date limite le 20 décembre 2017, (accord écrit des deux clubs à faire parvenir au service compétition)

- D2 gr B 51646.1 du 02.12.17 Diges.Pourrain/Toucy – Aillant

Critérium U13 départemental : matchs remis au 9 décembre 2017

- D1 gr B 51123.1 Sens FC 3 – St Clément Onze
- D2 gr E 51198.1 Sens FC 4 – St Clément Onze 3

Critérium U13 départemental : matchs remis au 16 décembre 2017

- D1 gr B 51122.1 Sens FC 2 – Cerisiers
- D3 gr A 51213.1 Auxerre Stade 4 – Avallon Vauban FC
- D3 gr C 51246.1 Vergigny – G.Migennes.Laroche 2
- D3 gr D 51304.1 FC Gatinais – Champigny
- D3 gr E 51314.1 Fontaine La Gaillarde – Sens Jeunesse/Sens Eveil
- D3 gr E 51318.1 Sens Racing Club – Véron/Gon
- D3 gr E 51319.1 Sens Franco Portugais – Cerisiers 2

3. Changements dates, horaires, terrains

Match 51778.1 du 21.01.18 Auxerre Stade 3 – Véron Coupe Prével

Courriel du club de Véron en date du 05.12.17.

La commission, vu l'indisponibilité de l'équipe de Véron pour jouer le 21 janvier 2018, avance ce match au 14 janvier 2018.

Match 50647.1 du 10.12.17 Magny 2 – Tonnerre 2 D4 gr D

La commission, vu l'accord écrit des deux clubs, inverse la rencontre

- donne ce match à jouer le 10 décembre 2017 à 12 h 30 à Tonnerre
- et match retour à jouer le 8 avril 2018 à Magny.

Critérium U13 départemental – journée du 9 décembre 2017

Suite à la programmation de la coupe Futsal en U13 (voir courriel envoyé le 04.12.17 aux clubs concernés), les matchs suivants de critérium U13 départemental sont reportés :

- U13 D2 gr D 51189.1 Aillant – Joigny 3 : remis au 16 décembre 2017
- U13 D2 gr E 51204.1 Gron/Véron – St Clément Onze 3
- U13 D3 gr A 51216.1 Avallon Vauban FC – E.C.N.

Vu les impératifs de la 1^{ère} phase, les clubs peuvent se mettre d'accord pour le déroulement de ces rencontres un mercredi après-midi, date limite le 20 décembre 2017, (accord écrit des deux clubs à faire parvenir au service compétition).

4. Feuilles de match non parvenues

Match 51238.1 du 25.11.17 St Georges – Charmoy U13 D3 gr B

La commission, suite à la réception de la feuille de match, annule l'amende 30 € au club de St Georges pour retard d'envoi de feuille de match.

Match 51486.1 du 21.10.17 Mt St Sulpice – St Denis critérium U15 espéra à 8

La commission, vu les courriels du club du Mt St Sulpice, annule l'amende de 30 € au club du Mt St Sulpice pour retard d'envoi de feuille de match.

Feuilles de plateaux non parvenues de U6 à U11

La commission prend note des courriels des clubs de : Auxerre AJ, Briennon, Chassignelles/Lézennes, Chatel Censoir AS, Chatel Censoir FC, E.C.N., G.Migennes.Laroche, Héry, Quarré/St Germain, St Clément Onze et Tonnerre.

La commission, vu les pièces au dossier, **annule les amendes** aux clubs suivants :

- Auxerre AJ = 15 € (U6/U7)
- Briennon = 15 € (U8/U9)
- Chassignelles/Lézennes = 15 € (U8/U9)
- Chatel Censoir AS = 45 € (U6/U7)
- Chatel Censoir FC = 45 € (U6/U7)
- E.C.N. = 15 € (U6/U7)
- G.Migennes.Laroche = 15 € (U6/U7)
- Héry = 15 € (U11)
- Quarré/St Germain = 90 € (U6/U7 et U8/U9)
- St Clément Onze = 15 € (U8/U9)
- Tonnerre = 15 € (U8/U9)

5. Feuille de match informatisée non parvenue

Match 50471.1 du 26.11.17 Briennon 2 – St Denis Les Sens 2 D4 gr A

La commission, vu les pièces au dossier, le rapport informatique de la FMI,

- attendu que le club de Briennon n'a pas répondu et n'a pas transmis la FMI,
- demande au club de Briennon :
 - de réaliser une feuille de match papier et de la transmettre par retour, au club de St Denis Les Sens,
- demande au club de St Denis Les Sens de transmettre ce document dûment rempli au District, et ce pour **mardi 12 décembre 2017**, date impérative,
- amende 35 € au club de Briennon (non envoi de document demandé).

6. Désignation des délégués

La commission prend note de la désignation des délégués officiels du district pour les matchs suivants :

Journée du 10 décembre 2017

- Coupe de l'Yonne 51763.1 Champlost – Sens Franco Portugais : Mr Ménard
- Coupe Prével 51782.1 Sens Jeunesse – Pont/Yonne : Mr Rollin
- Coupe Prével 51783.1 St Valérien EESV – St Denis Les Sens : Mme Vié
- D4 gr D 50642.1 Avallon Vauban FC 3 – Etivey : Mr Favereaux (à la charge des deux clubs)

7. Prochaine réunion

Mercredi 13 décembre 2017

MM Renault – Batréau – Rollin – Mme Chéry-Floch

« Les présentes décisions sont susceptibles d'appel devant la commission départementale d'appel dans les conditions de formes et de délais prévus à l'article 190 des R.G. et de l'article 23 du règlement championnat seniors. »

Le Président de séance
Rollin Pascal

Le Secrétaire de séance
Mr Barrault Norbert